

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 AVRIL 2019

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat -
Françoise Deschamps - Denis Mandon - Simon Rosant - Romain Serpenet

Absent excusé : Nicolas Carpentier (pouvoir à Laëtitia Bourjat) -
Michel Duclos (pouvoir à Françoise Deschamps)

Absents : Hervé Besson - Delphine Gonnard

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 19h00 à 22h00

1. Points divers

- L'employée communale en charge de l'entretien des locaux étant toujours en arrêt maladie, il est envisagé d'avoir recours à un contrat de remplacement pour les mois d'été.
- L'employé communal a repeint le secrétariat de la mairie ; la salle communale sera également repeinte par ses soins.
- L'entreprise Peyrard a effectué des réparations électriques. L'APAVE interviendra pour la vérification électrique au mois d'avril.
- La commission de vérification des listes électorales se réunira début mai.
- Les régularisations foncières en cours sont en voie d'achèvement.
- PLU : Un commissaire enquêteur sera nommé par le Président du Tribunal Administratif de Lyon pour mener l'enquête publique.
- Accessibilité : les plans étant finis, une DP a été faite pour la construction des toilettes publiques.
- Au marché de voirie, porté par la commune de Saint Victor, seul l'entreprise EVTP a répondu. Les travaux de voirie pour 2019 porteront sur les quartiers de Brudon et de Mahussier.
- Le devis de restauration de l'ouvrage d'art (route de Satillieu) a été validé.
- Délibération : Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les devis pour le débroussaillage et le curage des fossés aux entreprises Astier et Martial Bourjat.
- L'entreprise Eurovia a été relancé pour le marquage au sol de la RD115.
- Le règlement du cimetière est toujours en cours d'élaboration.
- Suite à de nouvelles incivilités à la station d'épuration, un panneau sera apposé sur la porte pour prévenir toute intrusion.
- Le comité des fêtes organisera une chasse aux œufs le 13 avril prochain.

2. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2017

Section de fonctionnement

Dépenses : 103 798.85 €

Recettes : 339 167.68 €

Section d'investissement

Dépenses : 161 990.84 €

Recettes : 160 051.91 €

L'affectation de résultats sera la suivante :

Au compte 1068 Investissement : 114 226.50 €

Au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté : 121 142.33 €

Approuvé à l'unanimité.

3. Vote du taux des taxes locales

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes locales compte tenu de la conjoncture actuelle.

Les taux des taxes locales resteraient donc à :

Taxe d'habitation : 7.62

Taxe foncière (bâti) : 12.43

Taxe foncière (non bâti) : 53.82

Approuvé à l'unanimité.

4. Subvention aux associations

- Association Anciens Combattants 250 €
- Bibliothèque Pour Tous Saint Félicien 150 €
- ADMR 300 €
- ACCA 100 €
- Syndicat de défense du Caillé Doux 50 € Subvention exceptionnelle
- Comité des fêtes 300 € + 850 € si le feu d'artifice a lieu + 100 € de subvention exceptionnelle

5. Approbation du Budget Primitif 2018

Section de fonctionnement

- Dépenses et recettes équilibrées à 290 007.33 €

Section d'investissement

- Dépenses et recettes équilibrées à 368 257.50 €

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

6. Délibérations

- Délibération : Accord à l'unanimité pour participer au FUL (Fond Unique de Logement) en 2019.
- Scot Rives du Rhône : il semble difficile aux membres du conseil municipal de prendre une décision sur ce projet, la commune étant membres du Scot Rovaltain.
- Il convient d'annuler la délibération portant création d'une régie d'avance ET de recette (les avances et recettes ne concernant pas les mêmes objets) ; la délibération précédente pour la création d'une régie d'avance et d'une régie de recette reste valable.
- Délibération : Les membres du conseil municipal autorisent le premier adjoint à signer les autorisations d'urbanisme se rapportant à la déclaration préalable déposée par Madame le Maire au nom de la commune.

La date du prochain conseil sera programmée ultérieurement.